Bulletin de l'instruction primaire. Département de Maine-et-Loire.

Numéro d'inventaire : 2006.01047 (1-3)

Type de document : texte ou document administratif

Imprimeur : Siraudeau (J.)

Date de création : 1936

Inscriptions:

• ex-libris : "Ecole libre filles"

Description: Fascicules sans agrafes.

Mesures: hauteur: 225 mm; largeur: 142 mm

Notes: Nouvelle série. (1): n°141 janvier et février 1936 (pp. 1-37 + 3 pages non

numérotées) (2): n°142 mars-avril 1936 (pp. 41-59 + 1 page non numérotée) (3): n°143 juin-

décembre 1935 (pp. 61-134)

Mots-clés: Textes normatifs relatifs à l'enseignement en France (législation, débats, BO)

Filière : École primaire élémentaire

Niveau : Élémentaire

Nom du département : Maine-et-Loire Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 134 **Lieux** : Maine-et-Loire

1/7

Nouvelle Série MARS-AVRIL 1936

Nº 142

DÉPARTEMENT DE MAINE-ET-LOIRE

INSPECTION ACADÉMIQUE D'ANGERS. Téléphone : 2-14 et 10-34

BULLETIN

DE

L'INSTRUCTION PR



L'insertion au Bulletin sert de notification officielle

Le Bulletin appartient à l'École et non à l'Instituteur, qui devra en remettre la collection à son successeur. Il sera inscrit au registre d'inventaire et COMMUNIQUÉ RÉGULIÈREMENT A MM. LES INSTITU-TEURS ADJOINTS ET A MID- LES INSTITUTRICES ADJOINTES.

SOMMATRE

I. — Décisions et instructions ministérielles	PAGES
Délivrance de cartes de voyage à tarif réduit (Circulaire du 5 mars 1936)	
Les élèves ne doivent servir à aucune publicité commer ciale (Circulaire du 23 mars 1936)	42
Programme limitatif emprunté au programme des écoles primaires supérieures, sur lequel seront subies, en 1936,	
les épreuves du brevet élémentaire et du brevet d'ensei- gnement primaire supérieure, conformément aux dispo- sitions de l'arrêté du 9 février 1925 (Journal officiel du	
25 mars 1936)	7.53
. Film « Voyage d'une lettre » (Circulaire du 27 mars 1936)	
. Délégation des élèves-maîtres en qualité de stagiaires (Réponse ministérielle du 2 avril 1936)	NO.
Délégation de stagiaires et titularisations (Circulaire du 22 avril 1936)	
. Enseignement privé. Adhésion obligatoire aux caisses de compensation (Circulaire du 15 avril 1936). Note de L'INSPECTEUR D'ACADÉMIE	

NOUVELLE SÉRIE MAI-DÉCEMBRE 1936 Nº 143

DÉPARTEMENT DE MAINE-ET-LOIRE

INSPECTION ACADÉMIQUE D'ANGERS. Téléphone : 2-14 et 10-34

BULLETIN

L'INSTRUCTION PRIMAIRE

L'insertion au Bulletin sert de notification officielle

Le Bulletin appartient à l'École et non à l'Instituteur, qui devra en remettre la collection à son successeur. Il sera inscrit au registre d'inventaire et COMMUNIQUÉ RÉGULIÈREMENT A MM. LES INSTITU-TEURS ADJOINTS ET A Mm. LES INSTITUTRICES ADJOINTES.

SOMMAIRE

	I. — Décisions et instructions ministérielles	AGES
1.	Interdiction des châtiments corporels (Circulaire du 28 mai 1936)	63
2.	Accidents dûs à l'oxyde de carbone. Recommandations du Conseil supérieur d'hygiène publique de France, pour	
3	éviter les accidents dûs à l'oxyde de carbone (Circu- laire du 12 juin 1936)	63
	du 9 juillet 1936)	65
	l'Enseignement primaire (Circulaire du 24 juillet 1936). Scolarité obligatoire :	68
	1° Loi du 9 août 1936, modifiant la loi du 28 mars 1882 concernant l'obligation de l'instruction primaire.	
	2° Loi du 11 août 1936. 3° Circulaire du 7 octobre 1936. 4° Circulaire du 30 octobre 1936	70
	Ouverture d'école privée Délai d'opposition (Circulaire du 1 ^{er} août 1936)	81
	Construction et aménagement des écoles primaires élémentaires (Instructions du 24 août 1936)	81
8.	Ages d'admission à la retraite des Instituteurs et Insti- tutrices publics (Circulaire du 30 septembre 1936 rela- tive à l'application des décrets des 23 et 25 septembre	
9.	1936)	92
	res. — Recrutement des suppléants et intérimaires (Circulaire du 21 octobre 1936)	94

Nouvelle Série

JANVIER-FÉVRIER 1936

Nº 141

DÉPARTEMENT DE MAINE-ET-LOIRE

INSPECTION ACADÉMIQUE D'ANGERS.

Téléphone : 2-14 et 10-34

BULLETIN

DE

L'INSTRUCTION PRIMAIRE

L'insertion au Bulletin sert de notification officielle

Le Bulletin appartient à l'École et non à l'Instituteur, qui devra en remettre la collection à son successeur. Il sera inscrit au registre d'inventaire et COMMUNIQUÉ RÉGULIÈREMENT A MM. LES INSTITUTEURS ADJOINTS ET A Mm. LES INSTITUTRICES ADJOINTES.

SOMMAIRE

PAGES I. — DÉCISIONS ET INSTRUCTIONS MINISTÉRIELLES 1. Moins que jamais les maîtres ont le droit de se désintéresser de la santé de leurs élèves (Circulaire du 14 novembre 1935) 2. Instructions relatives à la prophylaxie de la poliomyélite (Circulaire du 22 novembre 1935 du Ministre de la Santé Publique et de l'Education physique)..... 6 3. Délégations de stagiaires en 1936 (Circulaires des 4 janvier et 20 février 1936) 4. Instruction pour l'application des dispositions de l'arti-cle 54 de la loi des Finances du 31 décembre 1935 et du décret du 11 janvier 1936 (Prélèvement sur les dépenses de personnel). (Circulaire du 13 janvier 1936 du Ministre des Finances) 5. Règles à suivre pour faciliter la rapide exécution du service postal (Circulaire du 7 février 1936)..... 11 6. Mesures d'hygiène à prendre à la suite du retrait des eaux dans les départements inondés (Circulaire du 7 février 1936 et Instructions) 12

7/7